

# LES PROFESSIONNELS.IMMO

RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER

## BARÈME TTC HONORAIRES TRANSACTION MONSIEUR PIERRE-JEAN ROBINOT

Barème au 26/11/2019.

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant.  
Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. A l'exclusion du Neuf (VEFA). A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Prix Net Vendeur	Honoraires TTC Mandat exclusif	Honoraires TTC Mandat simple
De 0 à 80 000 €	Forfait 5 000 €	Forfait 5 000 €
De 80 001 € à 150 000 €	7 %	8 %
De 150 001 € à 300 000 €	6 %	7 %
De 300 001 € à 700 000 €	5 %	6 %
+ 700 000 €	4 %	5 %

Tranches non cumulatives. Avec un minimum de perception de 5 000 € TTC.

Tous nos compromis se signent chez notaire.

Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.

Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

**Avis de valeur : 300 € TTC à charge du propriétaire**

Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.

**MONSIEUR PIERRE-JEAN ROBINOT**

**Tél. 06 87 88 41 49**

[pj.robinot@lesprofessionnels.immo](mailto:pj.robinot@lesprofessionnels.immo)

**Négociateur en Portage Salarial**

Conformément à article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS par courrier postal ou bien cliquez sur le lien

<http://mcpmediation.org>